

« Les Vignerons du Vivant » : des châteaux médocains forment des jeunes en réinsertion à la viticulture

Le dispositif médocain entame sa deuxième saison, offrant à une dizaine de jeunes de 17 à 30 ans en rupture de parcours (scolaire ou professionnel) la possibilité de suivre pendant un an une formation qualifiante au sein de châteaux du Médoc. L'initiative est aussi une façon de répondre à la pénurie de main d'œuvre dans le secteur viti-vinicole.



L'initiative a reçu en avril dernier le « coup de cœur » du jury des Trophées Bordeaux vignoble engagé, non seulement pour son œuvre en faveur de la protection de l'environnement, mais aussi pour sa dimension sociale. Baptisé « Les Vignerons du Vivant » et porté par de multiples acteurs, dont le Château Anthonic, la Maison Familiale Rurale de Saint-Yzans-de-Médoc, la Fondation Apprentis d'Auteuil et l'organisme de formation AFEPT, ce dispositif unique vise à former et accompagner des jeunes en difficulté d'insertion vers un emploi durable dans le secteur de la vigne.

« On appelle ces jeunes les invisibles, explique Caroline Boidron, de la Fondation des Apprentis d'Auteuil. Ils ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en stage, ni en formation continue - la France compterait 1,7 million de ces jeunes en rupture. Ils relèvent pour la plupart de la protection de l'enfance, ont eu un parcours de vie difficile. Pour autant, ils sont aussi arrivés à un moment où ils ont envie de s'en sortir, ils sont devenus réceptifs ; on n'est donc plus seulement sur des ressorts éducatifs. »

La première promotion, composée d'une dizaine de jeunes, a entamé son cursus à l'hiver 2018 par les travaux de la taille. Assurée par la Maison Familiale et Rurale de Saint-Yzans, la formation offerte dans le dispositif est centrée sur des techniques de viticulture biologique. Elle est notamment encadrée, sur plus de 15 jours, par des experts du bio, de la biodynamie, de l'agro-foresterie et agro-écologie. « Cette dimension agro-environne-

mentale peut être un levier fort d'attractivité pour les jeunes générations : il faut qu'ils se disent que la viticulture est un domaine avec lequel ils peuvent améliorer la planète », reconnaît Jean-Baptiste Cordonnier, du Château Anthonic, initiateur du projet.

À l'issue de cette première année de formation, le bilan est très satisfaisant, et le taux d'employabilité très bon : 4 jeunes ont été recrutés en CDI ou CDD de plus de 6 mois, 4 sont en poste saisonnier ou embauchés pour un CDD de moins de 6 mois. La deuxième promotion, une nouvelle dizaine de jeunes, s'apprête à partir sur le terrain pour un cursus de 12 mois, avec à la clé une formation qualifiante (une CQP, Certification de Qualification Professionnalisante) pour devenir ouvrier polyvalent de la vigne.

L'autre succès du dispositif, c'est le nombre de châteaux médocains enthousiasmés par la démarche : ils sont désormais une quinzaine de volontaires (voir encadré). « J'ai tout de suite adhéré à ce projet, raconte Pierre Caze-neuve, du Château Paloumey. D'abord parce que j'ai du mal à recruter et que je dois former des gens ; ensuite parce que l'on doit monter en compétence sur la dominante agro-écologique ; et enfin, tout bêtement, parce que tout ça donne du sens ! »

Pour autant, l'expérience n'a pas été pour tous un long fleuve tranquille. Pierre Caze-neuve, par exemple, a dû se séparer du jeune qu'il encadrait l'an dernier. Cela ne l'empêche

pas d'accueillir à nouveau quelqu'un cette année. « Ça ne m'a pas échaudé. On s'attaque à de l'humain, avec toutes les facettes que cela revêt. Et les difficultés n'excluent pas l'enthousiasme ! ». « Il n'y a pas de miracle, c'est un travail de longue haleine, poursuit Caroline Boidron, très impressionnée par l'implication des châteaux dans la prise en main de ces jeunes. Il y a aussi une vraie joie à voir ces gamins éclore : on leur ouvre les yeux vers un autre possible. »

Pour l'heure, le dispositif est exclusivement médocain ; il aurait pourtant vocation à s'étendre à d'autres appellations. « Il faut donner envie aux jeunes de travailler dans nos métiers, faire savoir qu'on recrute localement », conclut Jean-Baptiste Cordonnier. Caroline Boidron renchérit : « Les châteaux bordelais doivent se préoccuper de ce que devient leur jeunesse. C'est l'avenir de leur terroir et de leur secteur qui est en jeu. »

Perrine Dutreil

Les exploitations engagées (en 2018-2019 et/ou 2019-2020)

Châteaux Anthonic, Brillette, Caronne Saint Gemme, Citran, Desmirail, De Villegeorge, Dufort-Vivens, Lafon-Rochet, Lalaudey, Latour, Lilian-Ladouys, Mayne Lalande, Palmer, Paloumey, et les sociétés Banton et Lauret et PSTT Viti, prestataires de services travaux viticoles.